

Nancy, le 10 février 2025

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Vu le décret du n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnels du second degré et d'éducation admissibles à l'examen au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique, session 2025 comme suit :

NOM D'USAGE	NOM DE NAISSANCE	PRENOM
BIONDIC		Inès
DIDIER		Agnès
DUQUOY	MORENO	Catherine
FERRY		Paul
HUMANN		Sarah
KOEHLER		Jordan
LAGAUDE		Pierre
LARBI		Sofia
MARANNES-BOUHOURS	BOUHOURS	Estelle
MATHA		Axelle
MORO		Élodie
PEREIRA		José
RAVAUT	DOLLET	Eugénie
STARK	MEMBRE	Amandine
TELITEL		Linda

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz est chargée de l'exécution du présent arrêté.


Pierre-François MOURIER